



Joséphine Catherine Juillard (1903-1945), connue sous le nom de Josette Bocq

Origines familiales

Les grands-parents paternels de Josette Juillard vivaient à Voiron (Isère). Joseph Juillard (1848-1895) était employé de fabrique et Joséphine Liotard (1856-1891), ouvrière en soierie. Leur fils, Alphonse Marius Juillard, naquit le 27 octobre 1880 à Voiron. Les grands-parents maternels étaient Joseph Brunero (1847-1896) et Catherine Mure (née en 1852), tous les deux papetiers demeurant à Pont-de-Claix (Isère). C'était des émigrés italiens qui avaient quitté Caselle-Torinese (banlieue de Turin) à la suite de la crise du phylloxera qui, en détruisant les vignes, les avaient ruinés. Leur fille, Marie Brunero naquit le 2 juillet 1882 à Pont-de-Claix. À la mort de Joseph, en 1896, une partie de la famille repartit vivre en Italie.

Le 31 janvier 1903, en la mairie de Voiron, Alphonse Marius Juillard, ferblantier, épousa Marie Brunero qui était ouvrière en soie. C'est le 23 septembre 1903 que naquit Joséphine Catherine, rapidement appelée Josette.

Marie Brunero Juillard décéda le 20 février 1905, à l'âge de 22 ans, à l'hôpital civil de Voiron. Sa fille Josette n'avait que 2 ans. À la suite de son veuvage, Alphonse Juillard partit vivre dans la région d'Annonay (Ardèche) auprès de l'un de ses frères. Il se remit en ménage et sombra dans l'alcoolisme.

Une enfant victime de maltraitance

La belle-mère de Josette Juillard se révéla être une terrible marâtre. Elle battait la petite fille et ne lui donnait pas suffisamment à manger. C'est la raison pour laquelle, à l'âge adulte, Josette ne mesurait qu'1,51m. Josette alla en classe de façon épisodique – cela ne l'empêcha pas d'être une bonne élève – et elle commença à travailler à 10 ans dans une verrerie puis dans une fabrique de rubans à Saint-Etienne. Lorsqu'elle eut 11 ans, la Première Guerre mondiale éclata et son père fut mobilisé. Josette fut alors placée comme « enfant privé de soutien » dans une pension aux frais de l'État. Elle put alors suivre une scolarité régulière. Elle passa brillamment le Certificat d'Études ce qui lui permit de poursuivre en enseignement primaire supérieur (EPS) pendant deux ans. Elle passa un petit diplôme de « bonne d'enfants » (de nos jours aides maternelles) et, à 15 ans, entra chez une grande famille de soyeux lyonnais

Une jeune femme de convictions

Une fois la guerre terminée, Josette partit chez sa grand-mère en Italie, près de Turin. Elle y fut très heureuse : sa grand-mère, Catherine Mure Brunero, lui apprit à jouer de la mandoline, lui parlait Italien et Josette devint bilingue. Elle travailla à Turin dans la haute couture locale. À partir de 1922, Benito Mussolini et son Parti national fasciste (PNF) prirent le pouvoir. Ayant manifesté contre Mussolini, Josette fut expulsée d'Italie, n'eut pas le droit d'y retourner et ne revit plus jamais sa grand-mère.

De retour en France, Josette trouva divers emplois. Elle fut femme de chambre d'une Comtesse qui l'emmena quelque temps en Tunisie et petite main pour une grande maison de couture à Paris.

Mme Josette Bocq

Josette Julliard rencontra Paul Bocq en 1928 à Paris. Ils se marièrent le 21 juin 1933 à la Bernerie-en-Retz où la famille de Paul Bocq possédait une petite villa. Le jeune couple s'installa ensuite à Saint-Jean-de-Monts dans une petite maison – la villa Mitsouko – à côté d'une forêt de pins. Avant l'installation de l'électricité, la famille s'éclairait à la lampe à pétrole. Paul et Josette Bocq créèrent un atelier de fabrication d'articles de coiffure, « les créations de Miquette » qui occupait l'une des pièces de la maison.



Josette Bocq à Saint-Jean-de-Monts, 1937



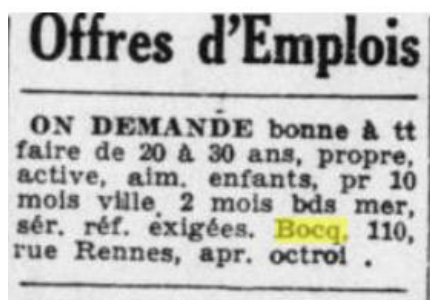
À Saint-Jean-de-Monts avec ses trois filles, 1937

À partir de 1937, Paul et Josette Bocq, et leurs quatre premiers enfants, emménagèrent dans la grande maison familiale au 110, rue de Rennes à Nantes. L'atelier des « Créations de Miquette » fut installé dans le grand salon. Josette en était la gérante, elle dirigeait trois ouvrières et un comptable. Son mari s'occupait de la vente. L'entreprise fabriquait toutes sortes d'articles pour les cheveux : filets de nuit « Songe d'or », résilles de maintien de plage et de sport, bandeaux à la mode, torsades de velours, coiffures de bal et de mariées, capuches de pluie, etc.



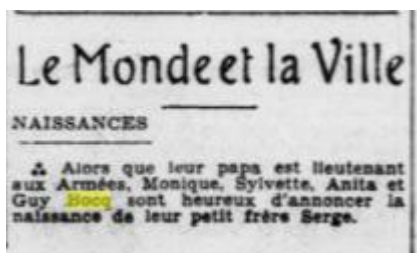
<p>Offres d'Emplois</p> <p>CULTIVEZ des champignons dans une cave, un réduit, une cour ou un jardin. Vous gagnerez 15.000 fr. par an. Broch. explic. cont. 1 fr. timb. CULTURE D'EXPORTATION, N° 61, ECULLY (Rhône).</p> <p>ON DEM. pour Direction régionale, Agent assurances actif. Ecrire av. réf. : DAF, 11, place des Halles, Tours.</p> <p>ON DEM. bonnes ouvrières à la machine, pour travaux à domicile, références demandées. S'adresser BOCQ, 110, rue de Rennes, après octroi, Nantes.</p> <p><i>Le Phare de la Loire, 5 mai 1939</i></p>	<p>Offres d'Emplois</p> <p>VENDEUSE pour Aliment. connaiss. détail demandée. Roger, 9, rue Rubens.</p> <p>ON DEM. courantin sach. mont. bicyclette prés. par par. S'adr. Magasin, 6, rue Rosière.</p> <p>ON DEMANDE garçon 15 à 16 ans ay. bicycl. pour courses, aide cuisine. Saison La Baule. S'adr. Grand-Hôtel, 13, rue Racine, Nantes.</p> <p>ON DEMANDE bonne, une cuisinière. S'adr. Café des Colonies, quai de la Fosse.</p> <p>ON DEMANDE d'urgence une bonne ouvrière mécanicienne à la machine, sérieuses références demandées. S'adresser BOCQ, 110, rue de Rennes, après octroi.</p> <p><i>Le Phare de la Loire, 20 juil. 1939</i></p>	<p>ON DEMANDE femme de ménage toute la journée, très bien payée. Sérieuses références exigées. S'adr. Conciergerie, 3, rue du Calvaire, Nantes.</p> <p>DEMANDE jeune ouvrier serrurier. FAIRAND, 30, rue Richebourg, Nantes. 6256</p> <p>DEMANDE une apprentis couturière. PRIMO, place Bon-Pasteur, 23, Nantes. 6255</p> <p>ON DEMANDE 1 porteuse pain, 1 apprenti boulanger, couché, nourri. Davodeau, 2, rue de l'Echelle, Nantes. 6246</p> <p>HOTEL-RESTAURANT demande bonne à tout faire connaissant service de table et café. Sérieuses références exigées. S'adr. Mlle Levoyer, Hôtel des Coteaux, Oudon (L.-Inf.). 6245</p> <p>DEMANDE ouvrière pour travaux soignés à la machine, à domicile. S'adr. 110, rue de Rennes, Nantes. Mme Bocq. 6230</p> <p>ON DEMANDE coupeuse chaussons et monteuse United. Dubo, chemin des Perrines.</p> <p><i>Le Phare de la Loire, 13 sept. 1941</i></p>
---	--	--

L'été, les enfants séjournèrent deux mois et demi à la Bernerie avec leur grand-mère paternelle. Grâce aux congés payés, les parents pouvaient les rejoindre quelque temps. En septembre 1938, Josette Bocq remplaça sa belle-mère afin que cette dernière, qui était infirmière, puisse retourner à Paris s'occuper de ses malades. La fille aînée de Josette Bocq se souvint que sa mère et la famille proche avaient eu « peur de la guerre, mais Monsieur Daladier est allé à Munich et a ramené la paix, tout le monde était heureux, enfin pas tout le monde, Papa par exemple et Tonton Paul qui ont dit que c'était une erreur et que la guerre, on l'aurait quand même et pire, parce qu'on donnait à Hitler, le salaud, du temps pour se préparer. Au lycée, on en a parlé, les parents étaient partagés » (archives familiales). L'été suivant, Josette Bocq attendait son cinquième enfant, aussi de l'aide fut nécessaire à la maison de Nantes comme à celle de la Bernerie :



Le Phare de la Loire, 11 mai 1939

Lors de la déclaration de la guerre, le 3 septembre 1939, Paul Bocq s'engagea. Il fut envoyé en Corse comme Lieutenant. Le dernier enfant du couple naquit le 27 décembre 1939 :



Le Phare de la Loire, 4 janv. 1940



Josette Bocq et son dernier né, 1940



Photo prise par Paul Bocq en 1940. Josette et les cinq enfants.
Au coin du Boulevard de Longchamp et de la rue de Rennes (Bd Robert Schuman)

Le 10 mai 1940, l'armée allemande envahit la Belgique, les Pays-Bas et la France par les Ardennes ; ceci provoqua un exode massif de population. Certains réfugiés arrivèrent à Nantes. Josette Bocq hébergea une famille belge, qui ne resta pas très longtemps, dans l'une des chambres de la maison de la rue de Rennes. Les Belges furent remplacés par des membres de la famille qui avaient dû fuir la ville de Rouen qui avait été bombardée. Ceux-ci repartirent en juillet, une fois la guerre perdue. Entre temps, Josette Bocq et sa belle-famille avaient entendu l'appel du général de Gaulle à la radio depuis l'Angleterre.

L'entrée dans la résistance

De retour à Nantes après la démobilisation, Paul et Josette Bocq décidèrent ensemble de s'engager dans la résistance. Paul devint agent de renseignements puis créa le groupe Bocq-Adam, premier réseau nantais de la Résistance. Le 4 janvier 1941, Paul Bocq fut arrêté à Douarnenez et incarcéré à la prison maritime de Pontaniou à Brest deux jours plus tard. Il parvint à s'évader le 16 janvier, regagner la zone libre, transiter par Oran, gagner Gibraltar, rejoindre Londres et s'engager dans l'armée de la France libre (juin 1941).

Après l'évasion de Paul Bocq de la prison de Brest, la *Gestapo* vint régulièrement à la maison familiale, 110 rue de Rennes réveiller Josette et ses enfants. La fille aînée du couple a raconté :

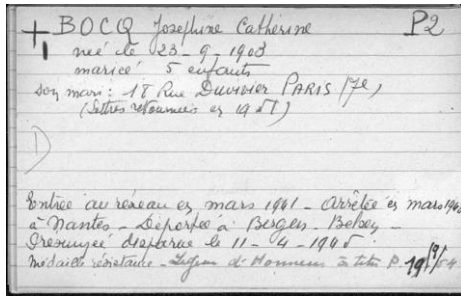
Heureusement, Papa et quelques autres se sont évadés et il est en Afrique ; nous l'avons su d'abord par un frère de tonton Paul qui est au Brésil. Le Brésil est un pays neutre, on peut écrire

des deux côtés et même cet oncle Joseph nous envoie du café ; ensuite, nous avons eu une carte de la Croix-Rouge et on a même pu répondre.

Mais pendant des jours, nous avons été réveillés la nuit par la *Gestapo* qui nous demandait quand nous avions vu notre père pour la dernière fois... surtout à Guy-Joël qui est petit et ils pensaient qu'il ne saurait pas mentir. Mais vraiment, il aurait fallu que Papa soit fou pour venir nous voir ! Ils ont dû savoir par leurs espions où il était et ils ont cessé de venir.

(Archives familiales)

Sachant son mari en sécurité, Josette Bocq décida, en mars 1941, d'entrer dans un nouveau réseau de la Résistance rattaché à la Confrérie Notre Dame (ou CND Castille) coordonné par Gilbert Renault (1904-1984) dit Le Colonel Rémy.



Crédit : <https://www.cnd-castille.org/>

Le réseau collectait des renseignements sur le positionnement des troupes allemandes, leurs effectifs, leurs installations militaires. Josette Bocq devint agent de renseignement et participa aussi au ravitaillement de parachutistes anglais.

La dénonciation et l'arrestation

Début novembre 1941, 30 personnes du réseau furent arrêtées simultanément. Tout le groupe avait été dénoncé. La fille aînée de Josette et Paul Bocq, alors âgée de 11 ans, a conservé intact le détail de la nuit du 1^{er} novembre 1941 :

Vers minuit, Maman m'a réveillée, elle était à la fenêtre de notre chambre. « Monique, viens voir, il y a des Allemands à la grille et dans le jardin ». Je me suis levée, elle a passé son bras autour de moi et j'ai vu, en effet, qu'il y avait des hommes dans le jardin. J'ai dit : « ils viennent te chercher ? » et ce fut comme si mon cœur ne marchait plus. Rex s'est mis à aboyer furieusement. Ils ont tapé à la porte et crié « Retenez votre chien ». Maman est descendue. « Garde tes frères et sœurs » m'a-t-elle dit en m'embrassant fort. Et alors, ça a été le carnage. Ils ont fouillé partout, cassé le marbre des cheminées pour fouiller dedans, vidé les armoires, même notre coffre à jouets, ils ont à moitié cassé le phono. Ils m'ont donné ordre de faire lever les petits et d'aller sur le palier. J'ai pensé à leur faire mettre leurs robes de chambre. Pour cela, il fallait traverser la chambre de maman, j'ai eu peur de regarder malgré moi vers la fenêtre pour voir s'ils avaient trouvé la cache. Cela leur aurait mis la puce à l'oreille, j'ai réussi à passer en regardant fixement devant moi, c'est bizarre comme ça m'a été difficile. Les petits étaient apeurés, je ne sais pas ce qu'ils comprenaient.

(...)

Ils ont démolé nos lits, même celui du bébé, tout, tout, ils ont tout fouillé, sauf la cachette sous la fenêtre qu'ils n'ont pas trouvée.

(..) Vers 3 heures du matin, ils ont emmené Maman. Elle nous a embrassés, elle ne pleurait pas, mais j'ai bien vu dans ses yeux qu'elle était terriblement inquiète. (...) Elle a descendu l'escalier entre deux *boches*, elle avait mis son manteau de fourrure. En bas, elle s'est retournée pour nous voir et elle nous a souri, puis elle est partie.

(Archives familiales)

Deux soldats allemands s'installèrent dans la salle à manger pour monter la garde. Au matin, l'employée de maison, âgée de 18 ans, prévint de la situation la tante de Paul Bocq, Rosalie Sagot (1880-1982), qui habitait rue du Moulin à Nantes. Mais Mme Sagot n'eut pas le droit d'emmener les enfants, ils servaient d'otages, les Allemands voulant les placer à l'Assistance publique. Le Maire de Nantes et ami de Mme Sagot, Gaëtan Rondeau, intervint en personne pour empêcher leur placement. Les enfants furent dispersés : les filles chez Mme Sagot, l'un des fils chez son grand-père Julliard et le petit dernier chez une amie de la famille.

Les arrestations dans la famille se poursuivirent : Paul Sagot (1877-1952), l'oncle par alliance de Paul Bocq et Directeur de la « Coopérative pharmaceutique française de Melun » dont le bâtiment était alors quai de Versailles, fut fait prisonnier dès le lendemain, le 2 novembre. Sa connaissance de l'allemand était encore suffisante pour lui permettre de comprendre ce que disaient les Allemands lors de son interrogatoire avant même que l'interprète ne traduise en français, lui laissant ainsi un petit plus de temps pour réfléchir. Il était né à Lannilis (Finistère) et n'avait pas oublié le breton non plus. Pendant sa détention à Fresnes lors de l'hiver 1942 (incarcération de 6 mois), il composa mentalement *Naïc*, une « saynète bretonne en un acte » pour occuper son esprit. En effet, on ne lui avait donné ni crayon ni papier. Il transcrivit, ensuite, en français et sur manuscrit la petite pièce à la maison centrale de Clairvaux (Aube) au printemps 1942 (incarcération de 10 mois).

Son épouse, Rosalie Sagot, fut arrêtée 8 jours après Josette Bocq par la *Gestapo*. D'abord envoyée à la prison d'Angers, elle fut transférée à la prison de la Santé à Paris et libérée, le 22 mars 1942, au bout de 4 mois.

Les trois filles furent confiées à des amis pendant un mois avant que leur grand-mère, Jeanne Cheminade (1877-1974), ne puisse quitter Paris et son travail d'infirmière et les récupérer. Elles emménagèrent toutes les quatre chez les Sagot, rue du Moulin.

Quant à Josette Bocq, elle fut emmenée Boulevard Delorme (aujourd'hui Boulevard Gabriel Guist'hau) au siège nantais de la *Gestapo*. Après une première nuit passée dans un froid glacial, elle fut torturée moralement et physiquement. On la menaça de mettre ses enfants à l'Assistance publique, ce qui lui fut insupportable. Aussi, reconnut-elle sa participation à la Résistance et son aide aux Alliés mais prit-elle soin de ne donner aucun nom de ses camarades de réseau, ce qui pesa lourd dans sa condamnation.

Prisons françaises

Après la prison Lafayette de Nantes (prison militaire allemande, située rue Descartes),



La maison d'arrêt de Nantes, rue Descartes

Crédit : <http://www.theflyingelectra.com/2014/11/dans-les-prisons-de-nantes.html>

Josette Bocq fut envoyée à la prison d'Angers où elle retrouva Rosalie Sagot arrêtée pour « non dénonciation » de Résistants. Elle fut ensuite transférée à la prison de la Santé à Paris. Elle put envoyer un courrier à sa belle-mère le 5 décembre 1941 dans lequel elle précisait que Mme

Sagot était dans la même prison qu'elle et qu'elles souffraient « du froid et du manque de linge » ; elle poursuivait en disant « je pense sans cesse à tous mes chers petits qui me manquent tant et vous demande de les embrasser avec toute la tendresse que vous savez si bien leur témoigner, plus encore, j'en suis sûre, pendant l'absence de leur petite maman ».

C'est aussi au cours de son séjour dans cette prison que Josette Bocq écrit l'unique lettre qui soit parvenue à la famille par l'intermédiaire de la Croix-Rouge :

Service de la Croix-Rouge

Madame,

J'ai laissé, il y a cinq mois bientôt, cinq enfants de 2 ans, 5 ans, 7 ans, 8 ans, 11 ans, plus mon père à ma charge, qui est un grand malade ; ils sont maintenant privés de ressources puisque je ne travaille plus. Je voudrais que les allocations familiales soient versées à ma belle-mère, Madame Cheminade, 14 rue du Moulin, Nantes, afin qu'elle puisse en remettre une partie de la somme à mon père, M. Juillard, 11 rue du 14 juillet, qui a un de mes enfants, afin de les aider un peu. Il faut pour cela que ma belle-mère paie tous les 3 mois 11% (onze pour cent) sur le salaire de mon employée. Je voudrais qu'elle demande l'autorisation à M. le Commissaire Allemand de Nantes de continuer de faire travailler mon personnel pour faire vivre mes enfants, et enfin, de demander la permission que ma fille aînée puisse m'écrire pour avoir des nouvelles de mes cinq enfants. Je demande que les 2 aînées continuent leur catéchisme et leur piano si possible.

Espérant, Madame, que vous pourrez me donner le résultat et des nouvelles, je vous prie, Madame, de croire à ma reconnaissance respectueuse.

110 rue de rennes, Nantes.

J. Bocq

Le 17 juillet 1942, Josette fut condamnée à cinq ans de travaux forcés par la *Platzkommandantur des Kommandanten von Gross-Paris*



Crédit : Musée de la Libération de Paris

<https://www.parismuseescollections.paris.fr/de/node/1031897>

Quelques jours après sa condamnation, Rosalie Sagot vint lui rendre visite accompagnée de sa fille aînée, âgée de onze ans et demi. L'entrevue ne dura qu'un quart d'heure. Josette insista auprès de sa tante pour que ses enfants ne soient pas élevés dans la tristesse. Elle se faisait du souci pour leur confort matériel sachant que les Allemands avaient fermé son entreprise de confection. Sa seconde fille, âgée de huit ans, put la voir six semaines plus tard. Josette déclara à sa belle-mère, Jeanne Cheminade, qu'elle savait qu'il n'y aurait pas de nouvelle visite : « je serai loin, en Allemagne. J'y mourrai probablement mais je voudrais que vous rameniez mon corps en France ». À la sortie, la petite de huit ans apercevant sa mère qui traversait la cour, se précipita et lui sauta sur le dos. Elle l'embrassa de toutes ses forces. Un

gardien allemand s'avança pour les séparer et la petite eut les larmes aux yeux. Sa maman lui dit : « Ne pleure pas. Tu vas m'enlever tout mon courage ». La scène et ces paroles marquèrent à vie la petite fille, la traumatisèrent. Jamais elle ne put parler de ce moment avec ses sœurs.

Et comme Josette l'avait prédit, six semaines plus tard, Jeanne Cheminade qui se présenta à la prison avec la plus jeune des trois filles s'entendit dire « partie en Allemagne » et n'obtint rien de plus.

Prisons et camps allemands

Le 17 septembre 1942, Josette Bocq fut déportée vers Karlsruhe qui était un point judiciaire (proche de la frontière française) et, de là, envoyée, le 25 septembre, à la prison d'Anrath près de Krefeld (proche de Düsseldorf). Le musée de la résistance en ligne précise :

La prison d'application de peine de travaux forcés pour femmes d'Anrath est près de Krefeld et de Düsseldorf (JVA Willich aujourd'hui). Dans les années 30, c'était la plus grande prison d'Allemagne. La partie réservée aux femmes comportait 214 places en 1938, elle recevra 4 à 5 fois plus de prisonnières pendant la guerre, sous la houlette d'un directeur sadique, Bodo Combrick. Condamnées aux travaux forcés par un tribunal militaire et prisonnières de droit commun s'y côtoient.

Crédit : texte de Michèle Chevalier concernant Françoise Michel

<https://museedelaresistanceenligne.org/media10634-Franoise-Michel>

Pour une présentation détaillée de la prison avec témoignages, voir Corinna von List, « La prison d'Anrath en Rhénanie », Philippe Mezzasalma, dir., *Femmes en déportation. Les déportées de répression dans les camps nazis 1940-1945*, Presses Universitaires de Nanterre, 2021, p. 97-111. En ligne, <https://books.openedition.org/pupo/11890>

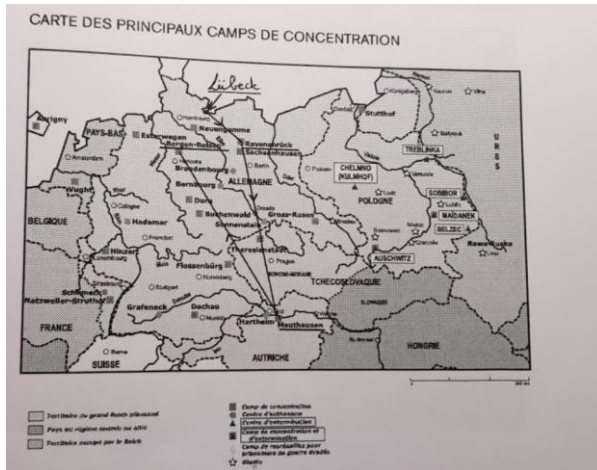
Une prisonnière de Lille, libérée de la prison d'Anrath, fut la dernière personne à transmettre des nouvelles de Josette Bocq. Pendant trois ans et demi, personne ne réussit à savoir ce qu'elle était devenue, même en passant par la Croix-Rouge. Son parcours fut reconstitué après la guerre.

Le 17 novembre 1942, Josette Bocq arriva à la prison de Lübeck-Lauerhof (Holstein) où elle devait purger sa peine. Elle avait le statut « NN », *Nacht und Nebel* (Nuit et Brouillard), réservé à tous ceux qui représentaient « un danger pour la sécurité de l'armée allemande » – saboteurs, résistants, opposants politiques. Ce statut explique pourquoi elle ne put recevoir ni courrier ni colis. Et que les lettres qu'elle écrivit peut-être n'étaient pas transmises.

En 1951, une ancienne codétenue belge, M. Lardot, écrivit à Paul Bocq :

Je me souviens un soir, c'était à la prison de Lübeck, et le 14 juillet. Dans cette prison, nous avions des cabinets à chasse dans chaque cellule (un luxe formidable). Le tuyau communiquait avec la cellule voisine et celle d'en haut. Avec une brosse, on refoulait l'eau et on faisait le vide et aussi on se communiquait les nouvelles. Évidemment, si nous étions surpris par le gardien, on était sévèrement punis. Comme c'était le 14 juillet, il fallait le fêter et Josette décide de nous chanter la Marseillaise. Nous faisons donc le vide et Josette plonge la tête dans le cabinet et chante à tue-tête. La porte de la cellule s'ouvre brusquement, nous sommes pétrifiées ! Je crie « Josette », Josette n'entend rien, « Josette ! », elle continue, « Josette tais-toi ! », rien à faire. Finalement, je plonge sur elle et la relève de sa position, tête en bas, derrière en l'air ! La tête de la pauvre Josette se voyant nez à nez avec une gardienne est indescriptible, elle avait l'air tellement ahurie que la gardienne, pour notre grand étonnement, a dû éclater de rire (elle avait le sens de l'humour !) et est partie en nous menaçant mais sans nous punir.

« Le 30 juillet 1944, le décret « Terreur et sabotage » marque la fin de la procédure *Nacht und Nebel* et, le 2 septembre suivant, la *Wehrmacht* donne son accord pour le transfert à la *Gestapo* des NN jusque-là sous son autorité, entraînant du même coup leur internement en camp de concentration sans qu'ils perdent la qualité de NN. Les femmes prennent alors le chemin de Ravensbrück à l'automne 1944 » (Adeline Lee, « Les déportés sous le sigle Nuit et Brouillard » [en ligne], Amicale des déportés, familles et amis de Mauthausen. <https://monument-mauthausen.org/nuit-et-brouillard.html>). C'est ainsi que Josette Bocq fut envoyée au camp de concentration de Ravensbrück – le plus grand camp pour femmes du *Reich* dans le nord de l'Allemagne, à environ 80 km au nord de Berlin – où elle arriva le 22 novembre 1944, en ayant – semble-t-il – transité par la prison centrale de Cottbus.



Le terrible périple de Josette Bocq



Le camp de concentration de Ravensbrück

Crédit : US Holocaust Memorial Museum

<https://encyclopedia.ushmm.org/content/fr/gallery/ravensbrueck-photographs?parent=fr%2F4015>

Dans une lettre adressée à Paul Bocq le 9 août 1945, Mme Blanjeat spécifia : « J'ai connu Madame Josette Bocq à Ravensbrück, elle était déjà affaiblie et souffrait terriblement de la faim ». Dans une autre lettre, dont il manque aujourd'hui la date et le nom de la personne qui écrivait, Paul Bocq apprit que son épouse « souffrait tellement de la faim qu'elle allait chercher des épluchures de pommes et de carottes et qu'ayant un jour été surprise par des *boches*, elle a été rouée de coups ».

Mme Blanjeat poursuivait dans son courrier : « nous avons été évacuées de Ravensbrück le 02/03/45 et sommes arrivées à Mauthausen le 7 ». Le camp de Mauthausen était en Autriche, il est tristement célèbre pour sa carrière, lieu de supplice des déportés.



Le camp de concentration de Mauthausen

Crédit : US Holocaust Memorial Museum

<https://encyclopedia.ushmm.org/content/fr/gallery/mauthausen-photographs>

KL. MAUTHAUSEN		T/D Nr.			
		2185022			
BOCQ geb. Juillard		Josephin			
23.9.1903		1309			
Geb.-Datum		HöH.-Nr.			
Veitron					
Geb.-Ort					
Häfl. Pers. Karte	<input checked="" type="checkbox"/>	Korrespondenz	<input type="checkbox"/>	Dokumente:	247
Häfl. Pers. Bogen	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	Inf. Karten:	
Effektenkarte	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	Bemerkungen:	
Schreibst.-Karte	<input checked="" type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		
Nummernkarte	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		
Blockkarte	<input checked="" type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		
Revierkarte	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		
Krankenblätter	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		
Todesfallaufnahme	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		
Todesmeldung	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		
Sterbeurkunde	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		
				Umschlag-Nr.:	

Recto d'une enveloppe contenant (cases cochées) : fiche personnelle de détenue, carte d'enregistrement et carte de block.

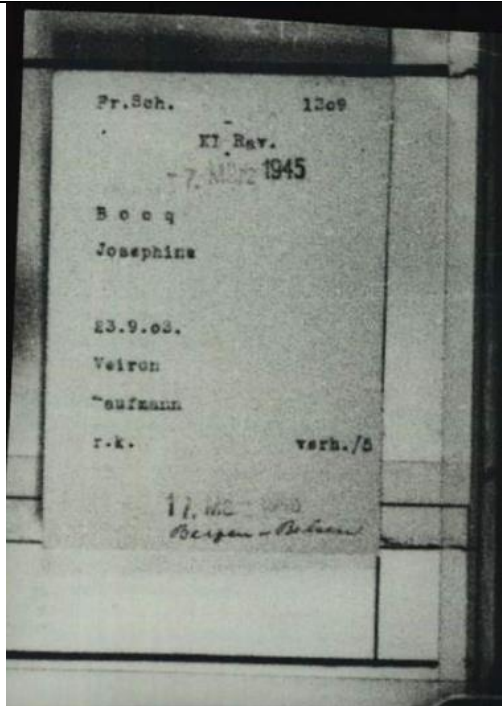
Crédit : Arolsen archives

<https://collections.arolsen-archives.org/en/document/1866459>

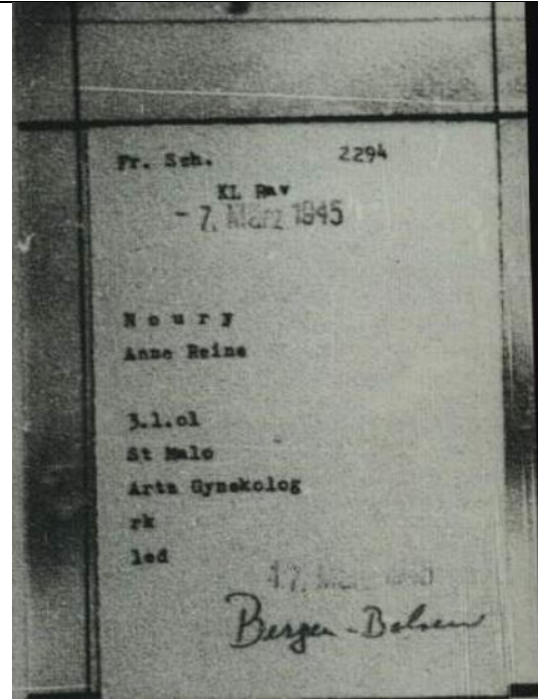
La lettre de Mme Blanjeat continuait ainsi :

Après 10 jours dans ce camp, toutes les inaptés au travail ont été groupées et ont formé un convoi de 240. Nous fûmes dirigées sur le camp de Bergen-Belsen où nous sommes arrivées le 25. Après quelques jours, on nous séparait. Je restais avec le service sanitaire (Melle Noury, Mme Heyme, Mme Legrand). Nos camarades allèrent dans une autre partie du camp. Ceci se passa au début du mois d'avril.

Le Docteur Anne Noury fut la compagne d'infortune de Josette Bocq depuis la prison de Lübeck jusqu'au camp de Bergen-Belsen où elles décédèrent toutes les deux.



(Recto d'une enveloppe)
 Femme Protection n° 1309
 Camp de concentration Ravensbrück
 7 mars 1945
 Bocq
 Joséphine
 23.9.03
 Veiron (erreur pour Voiron)
 Commerçante
 Catholique
 Mariée / 5 (enfants ?)
 17 mars 1945
 Bergen-Belsen



(Recto d'une enveloppe)
 Femme Protection n° 2294
 Camp de concentration Ravensbrück
 7 mars 1945
 Noury
 Anne Reine
 3.1.01
 St Malo
 Médecin gynécologue
 Catholique
 Célibataire
 17 mars 1945
 Bergen-Belsen

Crédit : Arolsen archives. International Center on Nazi Persecution.

<https://collections.arolsen-archives.org/en/search/person/130125336?s=Bocq&t=2163054&p=0>

Et

https://collections.arolsen-archives.org/en/search/topic/1-1-26-4_01012604-005-330?s=Noury

Le trajet de Mauthausen à Bergen-Belsen avait été terrible. Josette avait réussi à épauler la Doctoresse Noury à transporter les corps de celles qui étaient décédées durant chaque nuit. Madame Geneviève de Gaulle, qui avait connu Josette Bocq au camp de Ravensbrück, dit à sa fille aînée le jour où elle la rencontra « Votre mère était plus qu'une héroïne, un modèle ».

Selon ses camarades survivantes, Josette Bocq n'était plus qu'un « tas d'os ». Toutes étaient plus ou moins atteintes de dysenterie. Le typhus sévissait dans le camp. Mais l'espoir était là, les prisonnières entendaient les bruits des troupes britanniques qui arrivaient. Josette Bocq n'eut pas la chance de survivre : trois jours avant la libération du camp (le 15 avril 1945), elle fut tuée d'une piqûre de pétrole, selon la méthode menée à très grande échelle par le

NANTES

Rédact., Adm., 12, rue Santeuil, tél. 343-43 - 44, 340-76 - 77. Direct., 2, rue J.-J.-Rousseau, tél. 340-47

LA MORT à René Montaudon — pourvoyeur des bagnes nazis

Il est responsable
de 32 arrestations
et de 10 morts !

René Montaudon, 37 ans, accusé d'une heure avec l'ennemi, se présente à l'audience dans une impeccable tenue militaire. « dans laquelle on a manqué de la gauche du manteau frappé d'une croix gammée portant le mot « France » au-dessous d'un élan d'adjuvant-chef.

Vierge, sourcil, cheville manquant le front bas, regard fier, il a une physionomie sympathique. Peut-être aussi perché au réveil à quatre heures du matin, dans sa cellule.

« MILITAIRE D'OCCASION »
Au président Duboué qui lui demande sa profession, il répond avec une certaine hâte dans sa voix :
— Militaire de carrière !

— Non, militaire d'occasion, ce n'est pas la même chose ! rétorque le président qui étudie le dossier à son et de son copain ne sera sûrement pas modifié par l'audience « comme » de l'accusé au cours de l'audience.

En tout cas, Montaudon compare sa carrière militaire par une dévotion en temps de paix à sa conscription à deux ans de prison par le conseil de guerre de l'ennemi.

LA GRANDE PITIE DES OUVRIERS PATISSIERS

« Un vieil mécontentement règne, paraît-il, chez les ouvriers pâtisseries, par suite de la fermeture des pâtisseries ? demandons-nous à M. Léon Léger, secrétaire du Syndicat des ouvriers de cette profession de Nantes et des environs »

« Evidemment, Songez que de 1943 à juillet 1944, nous n'avons eu le droit de travailler que pendant trois jours par semaine : du 1^{er} juillet 1944 au 15 octobre 1945, ce fut la fermeture totale de notre commerce ; du 15 octobre 1945 au 27 janvier 1946, nous ne pouvions travailler que 3 jours hebdomadairement et maintenant, de nouveau, c'est la fermeture. »

NOUS AVONS PROTESTE
« Avec-vous attiré l'attention des Pouvoirs publics sur votre critique situation ? »

« Oui. Un ordre du jour a été adressé à Paris, dans lequel nous protestons contre la mesure arbitraire du Ministère de l'Agriculture, mesure destinée à satisfaire l'opinion publique à notre détriment. »
« Nous y demandons, espé-

Va-t-on les obliger à quitter leur PROFESSION ?

« tation et moi-même, de voir le Préfet, qui nous a promis d'intervenir auprès du Gouvernement afin que l'emploi de farines secondaires nous permette de travailler 2 ou 3 jours par semaine et de faire le nécessaire pour que l'Inspection du Travail procure du travail à nos ouvriers en chômage. »

En BREF

— L'Administration des P. T. T. ouvre un concours les 14 et 15 avril 1946 pour le recrutement de 2 ans commis féminins. On peut s'adresser également dans les bureaux de poste.
— Le contrat annuel de la Région Colombophile de la Xème Région, Loire-Inférieure, Morbihan, et Vendée, se tiendra à Nantes, le dimanche 10 février, à 10 h., rue Mahelin-Rodier.
— La Ville demande une directrice pour une Crèche de Lait. Age maxima, 45 ans. Les candidatures seront reçues jusqu'au 3 février.
— P. G. du 1^{er} canton. — Une distribution de secours sera...

Cela augure bien du personnage et son activité au cours de l'occupation ne peut que le rendre encore plus antipathique.

PAR TOUTS LES MOYENS SE PROCURER DE L'ARGENT

En septembre 1941, il arriva à Nantes et chercha à monter une affaire de touffe. Il rencontra par hasard un ancien camarade de régiment, M. Bréchet, qui se mit en relation avec un résistant, M. Nidelet.

A partir de ce moment, l'ancien directeur, dont la situation financière ne devait pas être très brillante, ne pensa qu'à se procurer l'argent par tous les moyens et les moyens qu'il employa le conduisirent, dans le box des accusés, car ils furent particulièrement abjects. Il emprunta dix mille francs à M. Nidelet et se montra volontaire pour faire de la résistance. A une personne du groupe auquel il fut présenté, il demanda une fausse carte d'identité.

— Je ne croyais pas avoir affaire à des véritables résistants, prétend-il. Je les prenais pour des agents provocateurs.

LE FEGE DU TRAITRE

Piètre explication que détruit la suite des décrets.

M. Nidelet lui ayant réclamé l'argent qu'il avait avancé, pour partir en Angleterre, Montaudon répliqua :

agents provocateurs au service du heures 15 à mon bureau, rue Crebillon.

Sans méfiance, M. Nidelet se rendit au rendez-vous. A peine avait-il écrit la main du traître que six policiers allemands faisaient irruption dans la pièce et arrêtaient les deux hommes.

— Pour nous, ce fut de la trahison, remarque le président. Le soir-même vous fûtes relâché.

Et le soir-même, Montaudon participa à l'arrestation de M. Bréchet.

RESPONSABLE DE 32 ARRESTATIONS

comédie, « Bataille de Dames », comédie dramatique, présentation folklorique, etc.

SAMEDI

De 13 à 16 h., Caisse d'Epargne. — 19 h. 30, hôtel du Chêne-Vert, réunion du groupe de Libération-Nord.

SPORTS DU DIMANCHE

Football, parc des Sports, U.S.S.I. contre U.S.B.I. et U.S.S. vétérans contre SNUC vétérans, coup d'envoi à 13 h.

PHARMACIE DE SERVICE. — M. Drouart, rue Aristide-Briand, dont chaque parole résonne comme un glas.

TEMOIGNAGES ACCABLANTS

Le premier témoin est M. Bocq, dont la femme fut arrêtée, déportée, froidement exécutée dans un camp de mort. Il parle sans haine, avec une dignité et une objectivité très émouvantes. Les mots qu'il prononce sont d'ailleurs suffisamment éloquents : trente-deux arrestations, dix malheureux morts en Allemagne, décapités à la hache à Berlin, torturés à Ravensbrück à Mauthausen à Buchenwald. Devant un tableau aussi sinistre, pour la première fois, l'accusé manifeste un sentiment humain : il est ému.

A M. Bocq, succède M. Nidelet. — Montaudon était seul à connaître notre rendez-vous, dit-il. Je suppose qu'il m'a fait arrêter pour ne pas me rembourser les dix mille francs qu'il me devait.

— C'est bien exact que l'avez dénoncé ? demande le président à l'accusé.

— Oui Monsieur le président, répond-il dans un souffle.

— Pourquoi ?

— Je le prenais pour un agent provocateur allemand, s'obstine Montaudon.

— Et les autres ?

— Aussi.

« Le premier témoin est M. Bocq dont la femme fut arrêtée, déportée, froidement exécutée dans un camp de mort. Il parle sans haine, avec une dignité et une objectivité très émouvantes. Les mots qu'il prononce sont d'ailleurs suffisamment éloquents : trente-deux arrestations, dix malheureux morts en Allemagne, décapités à la hache à Berlin, torturés à Ravensbrück, à Mauthausen, à Buchenwald. Devant un tableau aussi sinistre, pour la première fois, l'accusé manifeste un sentiment humain : il est ému ».



L'Avenir de l'Ouest, 2 février 1946

Crédit : archives départementales de Loire-Atlantique

https://archives-numerisees.loire-atlantique.fr/v2/ad44/visualiseur/presse.html?ir_alto=35014&id=684645327

Hommages posthumes

En novembre 1945, une cérémonie eut lieu à Nantes en souvenir de Josette Bocq. Sa fille aînée s'est replongée au cœur de la journée :

En novembre, il y a eu une cérémonie pour Maman dans l'église Sainte-Croix. Il y avait un catafalque, beaucoup de fleurs, beaucoup de monde. Nous étions tous les cinq là, les garçons avec Papa (qui était en uniforme) et Tonton Paul [Sagot], les filles de l'autre côté avec Petit'mère [Mme Cheminade] et Tante Lily [Rosalie Sagot].

La messe était solennelle, avec trois prêtres en noir (je pense qu'il y avait le curé de Notre-Dame de Lourdes, notre paroisse) et les enfants de chœur en noir aussi.

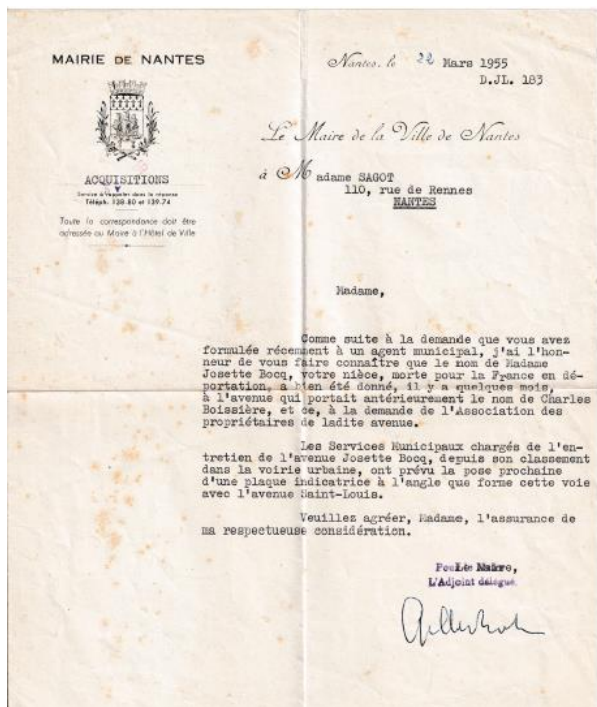
Il y avait une église pleine, Tante Lily et Tonton Paul connaissent beaucoup de monde et le réseau de Résistance de Papa, le réseau Bocq-Adam, est un réseau nantais. Celui de maman, qu'en reste-t-il ? Quelques membres peut-être, ceux qui sont revenus, mais pas les Guériff, les deux parents sont morts et les enfants, je ne sais où ils sont.

Il y avait le maire de Nantes, le Général commandant de la Place, des résistants avec des drapeaux, des représentants de la Chambre de Commerce, des hommes politiques, gaullistes évidemment. Des gens de la Bernerie s'étaient dérangés (c'était amical), une délégation de nos camarades de classe, plusieurs professeurs.

Le 10 novembre 1945, Josette Bocq fut décorée de la croix de guerre 1939 chargée d'étoile d'argent.

Par décret du 3 août 1946, elle fut décorée de la médaille de la Résistance.

La ville de Nantes rendit hommage à Josette Bocq en donnant son nom à une rue tout près de la rue de Rennes (Bd Robert Schuman) où elle habitait.



Crédit : archives familiales

Le 19 juin 1967, la Bernerie-en-Retz donna le nom de Josette Bocq à la rue où se situait la villa familiale. En octobre 2014, à l'initiative de l'association Richesses patrimoniales, naturelles et défense de la côte (RPNDC), la petite rue dénommée Josette-Bocq, reçut une nouvelle plaque de rue. Deux de ses filles et de nombreux petits-enfants et arrière-petits-enfants étaient présents.



Crédit : archive familiale.

Paul Bocq devant la villa familiale *Ker Juana*.
Aujourd'hui rue Josette Bocq, La Bernerie-en-Retz
Crédit : archive familiale.

En 2024, la municipalité de Nantes a choisi de donner le nom de Josette-Bocq à une résidence construite sur la place rénovée des Dervallières (inauguration à l'automne 2026).

<https://www.youtube.com/watch?v=114dqXWbeP8>



Résidence Josette Bocq
5 mars 2026
Crédit : photo M.-F. Alamichel